



STOP ROUILLE

BÂTIMENT & DÉCORATION

DÉFINITION :

Additif qui confère aux peintures en phase solvant des propriétés antirouille.

Il peut également être utilisé pur comme vernis de protection contre la rouille ou comme primaire avant remise en peinture sur supports ferreux.

MODE D'EMPLOI :

Éliminer les parties de rouille non adhérentes par grattage et brossage. Le support doit être dépoussiéré et sec.

Appliquer pur, directement sur support rouillé, à l'aide d'une brosse afin de bien faire pénétrer le produit dans les aspérités du support.

Application en deux passes à 6 heures d'intervalle. Attendre minimum 8 heures avant de recouvrir d'une peinture.

Il peut être appliqué comme vernis de protection et de finition satiné.

Il peut aussi être recouvert par tous types de peinture.

Il est possible de l'ajouter, à hauteur de 10 %, en tant qu'additif dans des peintures en phase solvant.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative supérieure à 80%, en plein soleil et par temps de pluie.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Incolore. Satiné. Extrait sec : 32%. Bloque la progression de la rouille tout en apportant un effet décoratif.

CONDITIONNEMENTS :

1 L - 5 L

RENDEMENT :

Rendement : environ 10 m² / L.

COMPOSITION :

Huile de poisson désaromatisée, résine, mouillant organophile.

DESTINATION :

Stop Rouille BIOROX® s'applique sur tous les métaux ferreux ou non. Neufs ou anciens. Extérieurs et intérieurs.

STOCKAGE :

Inflammable. Ne pas stocker près d'une source d'ignition, de chaleur et à la lumière solaire directe.

Conservation dans son emballage d'origine (non ouvert) 12 mois. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Pour de plus amples informations, consulter notre fiche de données de sécurité. Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

PRÉCAUTIONS D'USAGE :

Un essai préalable est conseillé afin de vérifier les compatibilités support / produit. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les informations qui y figurent sont fondées sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes et D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et l'état des fonds du chantier. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Un produit de la gamme

Biorox®

L'utilisation du préfixe BIO de la marque BIOROX® renvoie à la quantité de matières premières d'origine biosourcée intervenant dans la fabrication du produit. Il est donc nécessaire, afin de se faire une idée précise de la quantité de ce type de matières premières, de se référer à la rubrique « COMPOSITION » du produit.



PRODIROX-FRANCE SAS

Au capital de 160 000€. - R.C.S : 399 787 274 - N°TVA : FR96 399 787 274

Siège : 1 Rue des Vieilles Vignes - ZAC DE SERRES - 31410 Capens - Tél : 05 61 87 37 48

www.prodirox.com